

LE LIVRE NOIR

# 18 MOIS

DE GESTION  
MUNICIPALE

PAR LE **FRONT NATIONAL**



---

**D**epuis juin 2014, à l'initiative du Premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, le Parti socialiste a mis en place une équipe chargée, notamment, de suivre les politiques menées dans les communes gagnées par le Front national deux mois plus tôt.

Animée par Sarah Proust et Elsa Di Méo, Secrétaires nationales, cette équipe de militants bénévoles a assuré un suivi minutieux des actions, des déclarations – et des provocations – des responsables municipaux de l'extrême droite.

C'est par ce travail, qu'il a été possible de démasquer, lors des dernières élections départementales, la xénophobie et le racisme assumés de quelque 120 candidats frontistes.

C'est par cet investissement militant, enrichi par les nombreux échanges qui existent avec les collectifs de vigilance, des universitaires et des chercheurs, qu'il est aujourd'hui possible de tirer le bilan encore provisoire, mais déjà bien noir des municipalités frontistes.

---

# SOMMAIRE

---

INTRODUCTION	4
AVANT-PROPOS	5
<b>1   HARO SUR LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ</b>	<b>7</b>
A   Le FN contre les pauvres, les oubliés et les chômeurs	7
B   L'asphyxie des centres sociaux	8
C   La solidarité négligée	9
<b>2   L'ÉCOLE, ENTRE TENSION ET ABANDON</b>	<b>10</b>
A   La sélection par l'argent	10
B   Baisses des dotations pour les écoles	10
C   Stigmatisation des élèves allophones	11
D   Fantômes organisés autour de prétendus repas « <i>halal</i> »	11
E   Mépris des enseignants	12
<b>3   FOCUS:</b>	<b>13</b>
Baisse de la fiscalité et des dépenses ?	
Paroles, paroles, paroles...	
<b>4   LA MISE AU PAS DE LA CULTURE</b>	<b>15</b>
A   Retour de la censure	15
B   Contre les artistes et la création artistique	16
C   Baisse des moyens pour la culture	17
D   La préférence culturelle ?	17
<b>5   LE PIÉTINEMENT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE</b>	<b>18</b>
A   Les associations trinquent	18
B   Les clubs de football sur la touche	18
C   Mémoire collective sélective	19
D   Stigmatisation des musulmans	19
E   Mépris et sanction contre l'opposition et les médias	20
F   La laïcité en otage	21
<b>6   FOCUS:</b>	<b>22</b>
Des élus exemplaires ? Pas vraiment !	
Un bilan 0 % écologique, 100 % carbone	
CONCLUSION	23

## LES PREUVES DU RÉEL

---

Le Front national a la langue bien pendue, la bouche pleine de haine et d'approximations, les lèvres secouées d'invectives et d'insultes. Le parti de la peur se réfugie encore très souvent dans le ministère de la parole. Le Front national n'aime pas trop le débat, il lui préfère le pugilat. Il déteste surtout les faits, et privilégie les fantasmes.

Le présent ouvrage se concentre précisément sur les faits. *Le livre noir du Front national* s'est donné pour tâche de regarder en détail ce que les maires frontistes font et défont au quotidien, sur le terrain. Factuel et précis, cet ouvrage est une sorte de *fact checking* extrêmement salutaire : passer les paroles du Front national à l'épreuve des faits permet de pointer les preuves de ses méfaits.

Car, quand on regarde les faits, que voit-on ? Eh bien que l'on se trompe sur le Front national, qu'il n'est pas ce que l'on croit, que le parti de la peur n'est pas seulement xénophobe : il est aussi « *pauvrophobe* ». C'est en effet à un méticuleux saccage social que les édiles du Front national s'adonnent depuis 18 mois. Tout y passe : cantines, transports scolaires, aides aux centres sociaux et aux associations culturelles et sportives.

Le Front national municipal n'est pas seulement l'ennemi des pauvres, il est aussi l'ennemi des acteurs sociaux, des militants syndicaux et des journalistes locaux. Les militants politiques de l'opposition ne sont pas épargnés, bien au contraire. Là, le Front national retrouve ses fondamentaux : insultes, pressions, intimidations.

À la lecture de cet ouvrage, on se rend également compte que le vote frontiste de certains milieux modestes n'est pas un vote protestataire mais bel et bien un vote boomerang. C'est un fait : le parti de la peur est aussi le parti de l'austérité.

Oui, il faut lire et relire cet ouvrage, car le Front national ne veut pas s'arrêter aux municipalités. Son ambition est immense, il veut prendre le pouvoir partout, il veut tous les pouvoirs, il a besoin de tous les pouvoirs pour pouvoir réaliser son rêve : défaire la République.

Cet ouvrage le démontre clairement et concrètement : partout où le Front national progresse, la République recule. Il s'agit donc de ne plus rien laisser passer, de lutter pied à pied, point par point.

Obsédé par sa crédibilité, il a du mal à dissimuler sa radicalité, car les faits sont têtus. La meilleure façon de le débanaliser consiste donc à montrer la réalité. C'est tout le sens et l'intérêt de ce portrait détaillé et effrayant. C'est un ouvrage qui permet de dresser l'état des lieux, de lister toutes les attaques du Front national contre notre modèle social et le vivre ensemble républicain et aussi de pouvoir mieux riposter.

Ce petit livre est un ouvrage salutaire et indispensable. Un ouvrage qui fait réfléchir mais surtout qui pousse à agir, une véritable pièce à conviction et une invitation à l'action.

Bonne lecture et bon combat !

**Jean-Christophe Cambadélis**  
*Premier secrétaire du Parti socialiste*

**Elsa Di Méo**  
*Secrétaire nationale  
à la Promotion  
et à l'Action républicaine*

**Sarah Proust**  
*Secrétaire nationale  
à la Formation*

# AVANT-PROPOS

---

À la suite des élections municipales de mars 2014, le Front national emporte dix villes en France : Beaucaire, Cogolin, Le Luc, Le Pontet, Fréjus, Béziers (le maire n'est pas encarté mais soutenu par le FN), Hayange, Villers-Cotterêts, Mantes-la-Ville et Hénin-Beaumont. À ces dix villes, il faut ajouter le 7ème secteur de Marseille.

Si le Front national a déjà exercé le pouvoir municipal dans les villes de Vitrolles, Marignane, Toulon et Orange entre 1997 et 2001, il n'a jamais été en responsabilité dans autant de villes, ni dans autant de départements et de régions différents. Sur-tout, nous savons que si le Front national n'a pas changé de nature au fil des années, le contexte politique dans lequel il peut assurer une gestion locale, lui, n'est plus du tout le même.

Oui, le contexte dans lequel est intervenu la prise d'un certain nombre de collectivités par le Front national a profondément évolué.

## IDÉOLOGIQUEMENT D'ABORD

Cela fait maintenant une décennie que les thèmes de prédilection du Front National infusent le débat politique et séduisent une partie de la droite. Le cordon sanitaire déroulé autour de ce parti d'extrême droite se relâche au moment où son nouveau dispositif de conquête du pouvoir se concrétise.

## STRATÉGIQUEMENT AUSSI

À l'inverse de Jean-Marie Le Pen, qui dédaignait les élections intermédiaires, sa fille en fait désormais la clé de voûte de sa prise du pouvoir, un élément déterminant pour l'enracinement de son parti, la formation de ses cadres et la constitution de réseaux militants. Au soir du premier tour des élections départementales, elle déclarerait ainsi « *Regardez les scores dans les villes frontistes. C'est impressionnant. Cela prouve que, quand on est implanté, ça marche* » (Le Monde, 27 mars 2015).

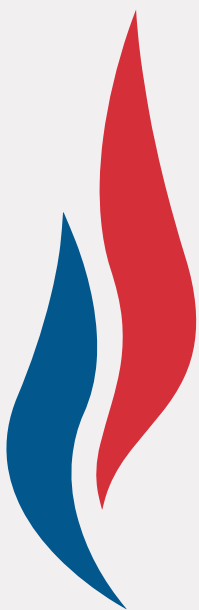
## TACTIQUEMENT, ENFIN

Le bilan municipal du Front national est devenu un outil de propagande. En novembre 2014, la direction du parti édite un journal de 28 pages sur papier glacé, distribué par les militants et « *sobrement* » intitulé « *Communes Front national, promesses tenues ! Ce que les médias ne vous diront pas* ». Il s'agit en fait d'un publi-reportage outrancier à la gloire des nouveaux maires. En septembre 2015, à la tribune de l'Université d'été du FN à Marseille, Marine Le Pen déclare : « *Steeve, David, Julien, Marc-Etienne, Joris et tous les autres, vous, nos maires, soyez chaleureusement encouragés et remerciés car, par votre sérieux, votre pugnacité et votre défense intransigeante des intérêts de vos administrés, vous aurez assurément contribué aux victoires de décembre prochain* ». Une lecture enjouée qui ne résiste malheureusement pas à la litanie des faits qui montrent que dans ces villes, la République n'a de cesse de reculer...

Ces nouveaux édiles sont peu connus du grand public et exercent leur premier mandat à la tête d'un exécutif local. Ils sont aussitôt cadrés par la direction du parti qui dès leur prise de fonction passe des consignes très claires : prouver non seulement que le FN est capable de diriger mais aussi qu'il sait le faire « *en bon père de famille* », sans susciter de polémiques, « *sans faire de vague* » pouvant entacher l'image d'un parti en quête de respectabilité.

Il s'agit alors d'effacer dans l'opinion le souvenir de la gestion pathétique des villes frontistes dans les années 1990, lorsque l'extrême droite avait conquis ses premières villes importantes. À l'époque, ces communes se devaient d'être des postes avancés appliquant méthodiquement au plan municipal le programme national du Front national, préfigurant ainsi ce que serait un pays dirigé par les lepénistes. L'expérience a tourné au fiasco politique – à l'exception d'Orange, qui, depuis 1995 a réélu Jacques Bompard, lequel a entre-temps quitté le Front national ...

## LE FN A DÉJÀ DIRIGÉ DES VILLES...



À Vitrolles, Catherine Mégret, épouse du frontiste Bruno Mégret, avait instauré une prime à la naissance de 5 000 francs réservée aux familles dont un parent au moins est français ou ressortissant européen – une décision annulée par la justice, car illégale, et Catherine Mégret a été condamnée à une amende, de la prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité.

À Marignane, sous prétexte de réaliser des économies, le maire Daniel Simonpieri avait décidé de suspendre les abonnements à des journaux classés à gauche comme Libération ou L'Événement du jeudi dans les bibliothèques.

À cela s'ajoutent l'épuration des noms de rues et les condamnations judiciaires des anciens maires FN pour détournements de fonds ou favoritisme.

Voilà quelques uns des «*souvenirs cauchemardesques*» laissés par les édiles qui avaient conquis entre 1995 et 1997 Vitrolles, Marignane et Toulon.

Pendant les premiers mois, cette ligne du contre-pied a semblé fonctionner, les nouveaux maires frontistes retiennent leur politique et limitent les coups d'éclats, on vante «*leur pragmatisme*». Le Parti socialiste, comme les collectifs de vigilance qui se sont constitués dans ces villes, alertent, font remonter des informations. Mais rien n'y fait vraiment, l'art de la séduction semble opérer...

Mais, au fil des jours, cette tempérance va se craqueler, les décisions dures et stigmatisantes à l'égard de la population s'accumulent, le climat se dégrade, les propos et les attitudes méprisantes envers les élus d'opposition, les dirigeants associatifs ou les journalistes s'affichent publiquement et de manière décomplexée: l'idéologie n'est pas soluble dans le pragmatisme! 18 mois après, les masques tombent, les «*villes laboratoires*» que le Front National voulait effacer des mémoires sont de retour et tournent désormais à plein régime. Chassez le naturel...

Vous trouverez dans les pages qui suivent, et pour paraphraser son propre bilan, «*tout ce que le FN ne vous dira jamais*» sur les villes qu'il dirige...

Nous n'avons pas fait le choix de l'exhaustivité, ce document n'y aurait pas suffi. Nous avons préféré cibler ce décryptage de l'action menée localement par le Front national, à partir des principes qui l'articulent constamment :

- les attaques contre les plus fragiles qui font les frais des politiques municipales d'austérité ;
- l'abandon de l'école ;
- la mise au pas de la culture ;
- le piétinement permanent de la République.

# 1 | HARO SUR LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

En France, notre pacte social vise principalement à réduire la pauvreté et à assurer l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. C'est un élément de cohésion sociale, et donc de cohésion républicaine. Mais le Front national a décidé de faire payer en priorité aux plus fragiles sa politique d'austérité municipale.

## A | LE FN CONTRE LES PAUVRES, LES OUBLIÉS ET LES CHÔMEURS

Les dirigeants du Front national, à longueur de discours, aiment à se présenter comme « *la voix de ceux qui n'en ont pas* », les porte-paroles de « *la France des oubliés* » et des victimes de la crise...

Au-delà des mots, il y a les faits et ceux-ci dressent un réquisitoire impitoyable contre le parti de Marine Le Pen : les maires des villes frontistes ont accumulé les décisions contre les habitants les plus fragiles. C'est bien une politique de classe qui est mise en œuvre, et elle cible en priorité les pauvres, les chômeurs et les précaires.



LA POLITIQUE MENÉE  
PAR LE FN  
S'APPARENTE PLUS  
À UNE GUERRE  
AUX PAUVRES  
QU'À UNE GUERRE  
À LA PAUVRETÉ

À chaque fois que les plus pauvres sont ainsi abandonnés par les villes dirigées par le Front national, on entend la même litanie de justifications : les finances, la dette, l'assainissement des comptes... Mais ces justifications s'écroulent sous le poids des chiffres !

### DÉCISIONS PRISES PAR LES MAIRIES D'EXTRÊME DROITE

→ **AU PONTET**, suppression de la gratuité de la cantine pour des familles les plus pauvres de la ville. 65 enfants sont directement concernés, ce qui représente un coût d'environ 30 000 € sur un budget communal de plus 50 000 000 €, soit 0,06 %. L'argument financier avancé pour justifier cette décision n'a donc aucun sens (Europe 1, 28 juin 2014 ; Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 juin 2014).

→ **À VILLERS-COTTERÊTS**, augmentation spectaculaire des tarifs de cantine pour les familles les plus modestes. Concrètement, le repas est passé de 1,50 € à 2,50 € pour les tarifs les plus bas, soit une hausse de 66 %. Ainsi, les 71 familles concernées devront payer 152 euros de

plus par an et par enfant. Le maire a justifié cette décision au motif qu'une personne au RSA pouvait venir chercher son enfant à l'heure du déjeuner. Pour rappel, une personne seule, sans aide au logement, avec enfant perçoit 749 euros par mois du RSA. Quelques semaines auparavant, le maire n'avait pas hésité à augmenter son salaire de 3304 à 3791,96 euros, soit une hausse de 14,8 % (L'Union, 27 juin 2014).

→ **À MANTES-LA-VILLE**, le maire veut réserver la cantine aux enfants dont les deux parents travaillent. Si l'un au moins est chômeur, l'enfant sera indésirable au réfectoire. « *C'est quelque chose que je veux, il est vrai, mettre en place* », déclare le maire de Mantes-La Ville. (Le Parisien, 08 décembre 2014). Là encore, c'est au nom d'économies nécessaires que le maire tente de justifier sa décision inhumaine : « *Nous allons lancer une étude pour savoir combien cela rapporterait à la commune. Quand les caisses sont vides, il faut bien trouver des solutions un peu partout.* » Mais est-ce vraiment un hasard si les enfants de chômeurs sont visés ? Les économies envisagées se révélant assez faibles, l'idée du maire est abandonnée (Le Parisien, 8 décembre 2014, Ma ville couleur bleu marine, E Farel, M Fieschi, M. Gherdane, P. Wallart, Flammarion, page 196).

→ **À BEAUCAIRE**, révision des tarifs de cantine scolaire avec l'introduction d'un tarif A (la grille de l'ancienne municipalité allait de B à E), ce qui signifie la fin de la gratuité pour les familles modestes qui devront dorénavant acquitter la somme de 1,23 euro par repas pour un enfant (Document municipal sur la rentrée scolaire 2012/2013, Mode de fonctionnement des restaurants scolaires ; Lettre du maire de Beaucaire aux parents d'élèves date du 23 janvier 2015).

→ **À HÉNIN-BEAUMONT**, publication d'un arrêté anti-mendicité, mal fondé et discriminatoire - le Tribunal administratif de Lille a suspendu l'arrêté jugeant que « *l'interdiction prononcée par cet arrêté n'est ni nécessaire ni proportionnée aux atteintes portées à la liberté d'aller et venir et à celle d'utiliser le domaine public* » (Le Monde, 22 juillet 2014).



**M**arine Le Pen a beau répéter qu'elle souhaite maintenir des services de proximité dans tous les territoires, les faits démontrent l'inverse. Dans les quartiers en difficulté, les maires frontistes n'hésitent pas à fermer des structures et à réduire massivement l'offre de services proposée aux habitants. Avec le Front national, tous les territoires ne sont pas égaux. De nombreuses municipalités frontistes ont, dès leur installation, engagé des mesures contre les centres sociaux installés sur leur territoire.

*Selon la Charte fédérale des centres sociaux adoptée en 2000 à Angers, un centre social se définit comme un «foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local pour l'ensemble de la population d'un territoire». Il s'agit souvent d'un équipement de quartier à vocation sociale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services avec pour finalité de retisser du lien social entre les habitants.*

Les centres sociaux sont animés par des professionnels et des bénévoles, implantés dans des quartiers en difficulté où ils assurent une mission de service public. Or, c'est précisément contre ces structures que les maires vont se déchaîner.

**MÊME LE TITRE  
DE CENTRE  
DE VIE SOCIALE  
A UNE CONNOTATION  
TROP  
SOCIALISTE,  
VOIRE  
SOVIÉTIQUE.**

*Le maire FN de Mantes-la-Ville,  
Le Point, 19 septembre 2014*

## DÉCISIONS PRISES PAR LES MAIRIES D'EXTRÊME DROITE

- **À FRÉJUS**, diminution drastique des subventions aux centres sociaux: -65% pour La Gabelle, -57% pour L'Agachon et -46% pour Villeneuve. Ce dernier centre, qui comptait 1 100 adhérents, a été contraint à la fermeture le 31 décembre 2014 suite à une décision municipale. C'est ainsi une dizaine de salariés qui ont été mis au chômage (Var-Matin, 15 mai 2014).
- **À BEAUCAIRE**, refus d'attribuer la subvention municipale proposée par l'ancienne municipalité au centre social et culturel Maison du Vivre Ensemble- Ferdinand Buisson. Cette décision a conduit ce centre à licencier son directeur recruté en février 2014. Dans la foulée, la municipalité a décidé de se réappropriier les locaux attribués au centre social et culturel, rénovés par l'ancienne municipalité. Le maire déclare: «*Je ne suis pas maso, donner une subvention à des gens qui font des déclarations politiques contre nous et leur faire cadeau d'un joli local de 150 m<sup>2</sup> estimé à 10 000 euros de revenus locatifs par an, ça me pose problème*» (Huffington Post le 1<sup>er</sup> février 2015).

- **À MANTES-LA-VILLE**, la fermeture de centres de vie sociale (CVS) est en jeu. Officiellement, il faut «*réduire les coûts*», mais dans le Point, le maire se fait plus explicite: «*Les CVS, ce n'est pas notre truc au Front national. Même le titre de centre de vie sociale a une connotation trop socialiste, voire soviétique.*» Et d'ajouter, pour faire preuve de son profond mépris pour les missions d'un CVS «*Pourquoi ne pas les appeler centre de loisirs plutôt? De plus, je trouve que trois CVS pour 20 000 habitants à Mantes-la-Ville, c'est beaucoup et trop coûteux. Je réfléchis donc à transformer un de ces centres en structure d'accueil uniquement pour les enfants et les tout-petits*» (Le Point, 19 septembre 2014).



Ce sont principalement les actions de solidarité qui font les frais des sévères coupes budgétaires opérées par les municipalités frontistes. À chaque fois, l'extrême droite prend des décisions radicales qui frappent les pauvres et les familles modestes. La politique municipale du Front national n'a rien de bienveillante; elle est profondément antisociale et rend la vie quotidienne toujours plus dure.

LE FN MÈNE  
UNE POLITIQUE  
ANTISOCIALE  
QUI REND  
LA VIE QUOTIDIENNE  
DES PERSONNES  
MODESTES  
TOUJOURS  
PLUS DURE.

### DÉCISIONS PRISES PAR LES MAIRIES D'EXTRÊME DROITE

- **AU LUC**, fermeture en catimini de l'épicerie sociale et solidaire «*La Galinasse*» ouverte fin 2010 et qui s'adressait à des travailleurs pauvres; absence de soutien de la mairie à la Maison de la Solidarité (EnsemblepourleLuc 18 septembre 2014; ldpourleluc, bilan 2014; compte-rendu conseil municipal 13 novembre 2014).
- **AU PONTET**, fin du Téléthon. La mairie a informé par mail l'association qui porte ce projet depuis 10 ans sur la commune, qu'elle se désengageait dorénavant de cette manifestation. Le motif invoqué, est l'état des finances de la ville. Mais ce même argument n'a pas été retenu quand le maire a voté l'augmentation de ses indemnités de 44% - dans une ville surendettée où 50% des habitants ne paie pas l'impôt sur le revenu. Deux poids, deux mesures... (Le Lab Politique - Europe 1, 19 septembre 2014).
- **A BÉZIERS**, l'accès à l'épicerie sociale est dorénavant réservé aux seuls habitants qui ont «*au moins un an de séjour dans la ville*» et baisse de 365 000 euros de la subvention municipale au CCAS. Pour rappel, à Béziers, 33% de la population vit sous le seuil de pauvreté, il s'agit de la 9<sup>e</sup> ville la plus pauvre de France (cf. Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale), la 5<sup>e</sup> pour l'inégalité dans la répartition des revenus (cf. coefficient de Gini). L'action sociale n'y a rien de superflu... (Médiapart, 8 août 2014).
- **A HÉNIN-BEAUMONT**, interdiction de marché de Noël pour le Secours Populaire (Metronews, 8 novembre 2015).

- **À FRÉJUS**, «*Les logements sociaux iront aux vrais Fréjusiens*», déclaration publique du maire lors des vœux de début d'année (Forum Républicain de Fréjus).
- **À COGOLIN**, baisse de 46% de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale; «*il faut faire des économies*» répète-t-on à la Mairie, ce qui n'a pas empêché une association, non répertoriée sur le site de la ville, de recevoir une aide de 4 000 € pour participer à un rallye dans le désert marocain. À chacun ses priorités... (Vidéo du conseil municipal du 2 avril 2015; Place-publique Cogolin 6 octobre 2015).
- **À MARSEILLE**, le maire d'arrondissement vote contre les aides de la communauté d'agglomération à la construction: «*Les logements sociaux, je ne suis pas contre, mais je souhaite qu'ils bénéficient à nos compatriotes d'abord*» (Médiapart, le 8 août 2014).

Malgré ses dénégations, le Front national défend une vision traditionnelle de la société dans laquelle les droits des femmes sont réduits à la portion congrue:

- à la page 37 du programme du Front National, on peut lire: «*Le libre choix pour les femmes doit pouvoir être aussi celui de ne pas avorter: une meilleure prévention et information sont indispensables, une responsabilisation des parents est nécessaire, la possibilité d'adoption prénatale doit être proposée, une amélioration des prestations familiales pour les familles nombreuses doit être instaurée.*» Si le parti d'extrême droite soutient vraiment «*le libre choix*», pourquoi part-il en guerre contre le Planning familial dont l'une des missions est précisément d'aider les femmes à faire leur choix?
- Les récentes déclarations de Marion Maréchal-Le Pen, qui s'est engagée à suspendre les subventions aux associations «*politisées*» dont elle n'approuve pas «*l'idéologie*», comme le Planning Familial, suscitent une vive inquiétude, notamment s'agissant de l'éducation et des actions de prévention auprès des jeunes lycéennes.
- Le FN au parlement européen, dont le maire d'Hénin-Beaumont est l'un des membres, a voté contre «*le droit des femmes à avoir accès à la contraception et à l'avortement*», contre «*l'égalité d'accès au travail*» ou contre la nécessité d'«*apprendre aux enfants que les hommes et les femmes ont les mêmes droits*», (Rapport Tarabella, mars 2015).
- Au Luc, le planning familial a cessé ses activités en raison notamment d'un manque de soutien de la mairie d'extrême droite dénoncé par l'opposition municipale (ldpourleluc, bilan 2014).

## 2 | L'ÉCOLE, ENTRE TENSION ET ABANDON

Dans la brochure-bilan de novembre 2014 qui vante les mérites des maires frontistes, ni l'école ni l'éducation ne sont évoquées. Un impensé ? Des mesures prises qui terniraient le tableau ? Dans leurs communes, les maires d'extrême droite ne se battent pas pour le mieux-disant éducatif mais transforment l'école en un terrain de démonstration idéologique.

### A | LA SÉLECTION PAR L'ARGENT

#### DÉCISIONS PRISES PAR LES MAIRIES D'EXTRÊME DROITE

→ **À BEUCAIRE**, interdiction de cantine pour les enfants dont les parents ont un retard de paiement. Encore une fois, l'argument financier qui est avancé n'est pas sérieux : en 4 ans, le montant des impayés représente environ 66 000 euros, soit 0,52% de la dette de la ville en 2013. Rien qui ne justifie de priver des enfants de repas. Flattant le populisme, le maire ne cesse de vanter cette mesure qui pénalise les plus faibles. De même, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont payants depuis la rentrée scolaire 2015/2016 : 1 euro par élève et par heure. Comme ils sont regroupés sur une demi-journée de 3 heures, il en coûte donc 3 euros par enfant (108 euros/an/enfant). À cela s'ajoute l'augmentation de 0,20 cts des tarifs du centre aéré. L'ensemble de ces mesures pèse lourd sur le budget des familles qui cumulent la cantine, les TAP et le centre aéré (FranceTVinfo le 3 février 2015 ; lettre du maire de Beaucaire aux parents d'élèves ; Objectifgard, 4 septembre 2015).

→ **À BÉZIERS**, suppression de l'accueil le matin avant l'école désormais réservé «aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle, ou dans le cas d'une famille monoparentale dont le parent ayant la garde de l'enfant exerce une activité professionnelle». Ce qui revient à priver de ce dispositif les enfants dont les parents n'exercent pas d'activité professionnelle. Cette décision est contestable dans le fond car elle est discriminante, mais elle pose aussi un problème d'ordre juridique : si la commune est libre de décider de la mise en place de tels aménagements, elle doit, lorsqu'ils sont mis en place, en garantir l'égal accès à tous les enfants, au risque de remettre en cause le principe d'égal accès au service public (Compte-rendu du conseil municipal du 27 mai 2014 ; «Le Front national et les services publics», Delphine Espagno, Stéphane François, in *Les Nouveaux semblants du Front national*, SciencesPo, Les Presses, page 218).

→ **À MANTES-LA-VILLE**, fin de la gratuité des activités périscolaires. Depuis la rentrée 2015, les parents doivent payer – parfois jusqu'à 7 €

- alors que la mairie refuse de recruter des animateurs pour assurer ces activités qui sont dès lors transformées en simple garderie. Pourtant, la ville perçoit du Fonds d'amorçage de l'État la somme annuelle de 220 000 euros : où passe l'argent des écoliers ? Pas dans l'accès à l'éducation, en tout cas (Journal de la Ville, juillet-août 2014 ; compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 juin 2014 ; France Inter, 30 septembre 2014 ; France Culture 18 février 2015).

### B | BAISES DES DOTATIONS POUR LES ÉCOLES

**A** lors que l'État a fait de l'école sa première priorité, que l'éducation est redevenue le premier budget de la Nation pour investir dans l'avenir, les mairies frontistes baissent les budgets consacrés aux écoles et aux élèves.



LES MAIRIES FN  
SACRIFIENT  
L'AVENIR  
EN BAISSANT  
LES BUDGETS  
POUR LES ÉCOLES  
ET LES ÉLÈVES.

→ **À FRÉJUS**, diminution de 20% du budget de fonctionnement des écoles ; baisse de 16% du budget alloué aux écoles pour l'achat de manuels et de fournitures qui est passé de 43 à 36 euros par enfant (baisse de 16%) ; réduction de 20% du budget des transports pour les sorties sportives ; suppression des subventions pour les classes-découverte ; ventes de terrains communaux utilisés notamment pour la pratique du sport (Médiapart, 8 août 2014, Var-Matin 3 et 30 avril 2014).

→ **À BÉZIERS**, suppression de l'étude surveillée pour 320 élèves, remplacée par un simple système d'accueil. Economie pour la ville ? À peine 6 000 euros/an ; coupe de 100 000 euros

programmés au budget pour des travaux dans le groupe scolaire Nelson Mandela; annulation de 407 000 euros programmés pour la mise en œuvre des activités périscolaires pour les élèves (BFMTV, 02 juin 2014; Midi Libre, 26 mai et 05 juin 2014).

→ **À COGOLIN**, la mairie n'offre plus de **dictionnaire aux élèves de CM2** qui passent en 6<sup>e</sup> pour des « *raisons budgétaires* »; en compensation, il est annoncé que les élèves concernés bénéficieraient d'un accès gratuit à la médiathèque - alors que cet accès est déjà gratuit jusqu'à l'âge de 17 ans... (Les Inrocks, 03 novembre 2014).

→ **À BEAUCAIRE**, **rejet de la demande de transport en car** sollicitée par le coordonnateur du réseau ECLAIR pour le Festival de Cinéma Scolaire, qui se déroule chaque année à Tarascon. Le prétexte invoqué est que ledit festival pourrait être organisé à Beaucaire. Mais la ville n'a pas de cinéma... L'association « *Les Têtes à Clap* » n'a pas eu d'autre choix que de lancer une cagnotte sur le site leetchi.com pour financer le transport des élèves (Objectifgard, 12 février 2015; Le dauphine.com, 16 mars 2015).

À Béziers, volonté de remettre la blouse frappée du blason de la ville au goût du jour en maternelle et en primaire. La mesure ne séduit pas, sur les 1250 unités commandées, seuls les élèves d'une école privée s'affichaient avec cette panoplie municipale à la rentrée (Midi Libre, 21 octobre 2014).

## C | STIGMATISATION

### DES ÉLÈVES ALLOPHONES

→ **À BEAUCAIRE**, **virulente tribune du maire contre l'accueil des élèves allophones**. Devant scolariser de « *nouveaux enfants étrangers pour la plupart originaires du Maghreb et/ou de nationalité espagnole* » (en fait 22 élèves en primaire, 9 en maternelle), il alerte le gouvernement sur « *le coût pour les contribuables et la répercussion sur le niveau des enseignements* » ainsi que sur le coût supposé de « *structures spécialement créées pour eux et des enseignants recrutés spécialement pour s'occuper exclusivement de ces enfants pour leur apprendre le Français* ». Il dénonce « *une discrimination en faveur des étrangers non francophones au détriment du niveau général* » et estime que « *cet accueil contribue à l'abaissement du niveau général de nos enfants français parce que figurent dans leurs classes quelques élèves allophones* ». Ces allégations ne reposent sur aucune étude sérieuse. Par ailleurs la ville de Beaucaire ne recrute ni ne rémunère aucun enseignant spécialement pour

l'accueil des enfants primo-arrivants (Communiqué du maire en date du 1<sup>er</sup> septembre - Le labpolitique-Europe1, 4 septembre 2014).



→ **À FRÉJUS**, en février 2015, une lettre de l'adjointe aux affaires scolaires **relance le sujet** des élèves allophones estimant que le dispositif ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origines) « *semble en complète contradiction avec la mission de l'école publique... Si un tel dispositif pouvait, à une certaine époque, avoir sa justification, les difficultés croissantes d'intégration et le renforcement du communautarisme conduisent à s'interroger sur la pertinence de son maintien* ». Marion Maréchal-Le Pen (députée FN) relaie cette polémique à travers une question à Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation nationale (Var-Matin, 25 février 2015).

## D | FANTASMES ORGANISÉS AUTOUR DE PRÉTENDUS REPAS « HALAL »

Le 4 avril 2014, Marine Le Pen affirme au micro de RTL que les mairies frontistes rétabliront des menus avec porc s'ils ont été supprimés dans les cantines. « *Nous n'accepterons aucune exigence religieuse dans les menus des écoles* ». Le lendemain, le maire de Béziers déclare fièrement qu'il n'y aura « *pas de repas halal dans les cantines scolaires* » de la ville.

Or, ni dans cette ville, ni dans aucune autre ville dirigée par le FN, ne sont proposés des menus « *halal* » dans les cantines scolaires. Le FN n'aura pas à rétablir le porc à la cantine, il n'a jamais été supprimé.

- Jean-Yves Camus rappelle d'ailleurs qu'il « *n'existe pas de repas casher ou halal actuellement dans les cantines, les enfants se contentent de ne pas transgresser un interdit religieux* » (FranceTVinfo, 27 mars 2014).
- Le Front National, en jouant sur l'ambiguïté entre « *repas de substitution* » et « *repas halal* », veut entretenir le fantasme d'une école en voie « *d'islamisation* »...

- **À BEAUCAIRE**, condamnation du maire à 1 500 euros d'amende pour avoir injurié une syndicaliste de la CGT, enseignante dans un lycée de sa ville. Le tribunal correctionnel de Nîmes a également condamné l'élu à verser 1 000 euros à chacune des quatre parties civiles, (l'enseignante et trois syndicalistes) pour avoir déclaré dans un communiqué que le comportement de certaines d'entre elles n'avait «rien à envier à celui de racailles» (Midi-libre, 22 septembre 2015).
- **À BÉZIERS**, en visite dans une école municipale, le maire de Béziers a menacé un enseignant qui refusait de lui serrer la main, de le gifler et de le faire muter de la ville (Huffington Post, 26 septembre 2015).

*Le Front national affirme, dans son programme, que sa priorité est «le redressement de l'école primaire», mais prévient aussitôt qu'il n'y aura pas de «créations supplémentaires [de postes], dans un souci de responsabilité budgétaire». Le Front national approuve donc la casse-scolaire organisée par Nicolas Sarkozy qui a abouti à la suppression de 80 000 postes d'enseignants, rendant les équipes pédagogiques exsangues et incapables de fonctionner dans de bonnes conditions.*

*Les parlementaires frontistes n'ont bien entendu pas voté la Loi de Refondation de l'école en 2013 qui prévoit la création de 60 000 postes dans l'Éducation nationale et la mise en place d'un plan de formation initiale et continue pour les équipes éducatives.*



### 3 | FOCUS : BAISSE DE LA FISCALITÉ ET DES DÉPENSES ? PAROLES, PAROLES, PAROLES...

Entre les deux tours des élections municipales de 2014, Marine Le Pen avait fait une promesse choc : « *Toutes les villes que nous dirigerons feront baisser les impôts. C'est une mesure urgente compte-tenu de la situation* » (FranceTVinfo, 2 juin 2015). 18 mois plus tard, quelle est la situation ?

Sur les neuf communes où la municipalité frontiste a voté son budget, **cinq n'ont pas touché aux impôts locaux** : Béziers, Mantes-la-Ville, Cogolin, Fréjus, Le Luc. S'il y a donc une « *urgence* », c'est plutôt celle d'attendre.

- **À FRÉJUS**, le maire n'a pas baissé les impôts et accuse bien évidemment ses prédécesseurs de lui avoir laissé une ville bien trop endettée pour le faire. Pourquoi l'avoir promis alors ?
- **À COGOLIN**, le maire a préféré recruter 12 agents dans la police municipale que de baisser les impôts. Pourquoi l'avoir promis alors ?

#### DES BAISSÉS EN TROMPE L'ŒIL

4 communes FN ont baissé les impôts. Mais là, c'est leur ampleur très limitée qui laisse perplexe.

- **À VILLERS-COTTERÊTS**, le recul de la taxe d'habitation se traduit par une baisse de seulement quelques dixièmes de points par habitant : -0,2 point pour la taxe d'habitation, -0,23 point pour la taxe foncière et -0,8 point pour le foncier non bâti (Europe 1, 30 septembre 2014).
  - Concrètement, pour une famille qui paie 600€ de taxe d'habitation à la commune, cette baisse représente 6 euros par an !
  - Et encore, cette **baisse est annulée** par les augmentations des tarifs de cantine scolaire pour les habitants les plus démunis. Ces tarifs sont passés de 1,50 à 2,65 euros pour la catégorie A, soit une augmentation de +78%. Avec 2 enfants inscrits à la cantine, c'est plus de 400 euros de hausse pour une famille. (Europe 1, 30 septembre 2014 FranceTVinfo, 2 juin 2015).
- **À HÉNIN-BEAUMONT**, la taxe d'habitation 2015 baisse de 5%. Cela revient à une baisse de moins de 25 euros pour un couple payant 500 euros par an (MetroNews, 1<sup>er</sup> juillet 2015).

De façon générale, on assiste en réalité à un accroissement caché de la pression fiscale et donc à des baisses cosmétiques.

#### DES HAUSSES TRÈS PARTICULIÈRES

La baisse des impôts n'est pas indolore pour les habitants, elle correspond tout bonnement à la suppression de services et d'emplois. Cette politique d'austérité frappe bien évidemment en priorité les habitants les plus fragiles et les associations. Mais elle n'exclut pas l'explosion de certaines dépenses dont on peut douter du caractère d'intérêt général...

- **À HÉNIN-BEAUMONT**, un élu de l'opposition pointe un budget général de fonctionnement 2015 en hausse de 600 000 euros, les dépenses d'alimentation, fêtes et cérémonies, déplacements, réception en hausse de 135 000 euros pour arriver au total ahurissant de 315 000 euros ! La masse salariale 2015 en hausse de 860 000 euros (*Ma ville couleur bleu marine*, E Farel, M Fieschi, M. Gherdane, P. Wallart, Flammarion, page 258 ; blog Stéphane Filipovitch, 14 avril 2015 ; Blog de Marine Tondelier, 3 mai 2015).
- **À BEAUCAIRE**, un audit des finances de la ville est confié à la Financière des Territoires (société créée par Clément Brieda - qui a été directeur de campagne de l'Eurodéputé FN Bernard Monot et contributeur au programme économique du parti) pour 13 900 euros, soit la même somme que pour celui commandité par la ville de Fréjus, qui compte 80 000 habitants, alors que Beaucaire n'en compte que 16 000 (Mediapart, 9 septembre 2014 ; Nice-Matin, 1<sup>er</sup> septembre 2014).

#### S'AGISSANT DU BUDGET :

- le budget des achats de livres de la bibliothèque municipale est divisé par deux ;
- l'explosion des frais de déplacement (+1 300 %) ;
- l'augmentation des frais de mission de 340 % ;
- l'augmentation des réceptions 16 % ;
- l'augmentation des honoraires d'avocat de 46 %
- l'augmentation des charges de personnel est de 3,5 % ;
- la baisse des opérations d'équipement est de 38 % ;

- la baisse des impôts locaux est de 0,50 % soit une mesure quasiment invisible sur la feuille d'imposition. (Réagir à Beaucaire 8 mai 2015; Coordination nationale des collectifs citoyens 28 juin 2015)

→ **À BÉZIERS**, le budget communication de la ville est passé de 193 900 euros à 730 200 euros. Soit une hausse de plus de 375% ! (Le Huffington Post, 7 décembre 2015).

## UN REDRESSEMENT FINANCIER ENGAGÉ PAR LES ÉQUIPES PRÉCÉDENTES.

Dans certaines communes les maires FN n'ont pas été à l'initiative des baisses d'impôts, ils n'ont en réalité fait que prolonger l'action de leurs prédécesseurs.

→ **À HÉNIN-BEAUMONT**, la baisse de la fiscalité, dont se targue le maire frontiste, n'a été rendue possible que grâce au rétablissement des comptes publics opéré par la précédente majorité. En effet, la désastreuse gestion des équipes antérieures avait conduit le maire de la période 2009-2014, Daniel Duquenne (divers gauche), à augmenter les impôts de 85%. Les comptes ayant été ainsi redressés (la cour des comptes avait d'ailleurs salué cet effort dans son rapport 2013), il était logique que, quelle que soit la majorité suivante, celle-ci puisse diminuer la pression fiscale pour la ramener à un niveau normal.

### À noter :

la précédente équipe municipale avait non seulement proposé de maintenir la taxe foncière au même niveau, mais aussi de procéder à une diminution de 10% de la Taxe d'habitation. Le groupe FN s'était à l'époque abstenu et l'actuel maire alors dans l'opposition écrivait sur son blog : « *une ridicule diminution de 10% de la Taxe d'habitation, qui passera quasiment inaperçue en raison de l'évolution des bases* » (Compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2013; Blog de Steeve Briois, tract, avril-mai 2013).

→ **À VILLERS-COTTERÉTS**, le montant de la dette est en **baisse de 14,44%** en 2014 par rapport à 2013, la ville était donc en train de se désendetter. La dette due par un habitant de la commune en 2014 y était **moins élevée de 75,05%** que pour des communes similaires (Proxiti-info/dette).

→ **À HAYANGE**, la dette est de 16,7 millions d'euros, environ 1 000 € par habitant, c'est-à-dire sous la moyenne des villes de 10 000 à 19 999 habitants qui s'établit selon l'INSEE à 1 238,7 € en 2010. « *La ville vit au-dessus de ses moyens* », affirme pourtant le maire (Proxiti-info/dette).

## DES VILLES FRONTISTES ATTRACTIVES ?

→ **À FRÉJUS**, refus d'une dotation de 35 000 euros destinée à promouvoir le tourisme dans la ville (500 entreprises et 3 000 emplois); des artistes et des artisans d'art menacés d'expulsion par la mairie sont contraints de partir et trouvent refuge à Saint-Raphaël (France 3 régions, 16 novembre 2015).

→ **À MANTES-LA-VILLE**, enlèvement du dossier Mantes-Université lancé depuis 10 ans et qui prévoyait l'installation d'une université, la création de 1 000 emplois, de 120 commerces, des équipements publics... (Reportage pour *Les Pieds sur Terre*, France Culture, 18 février 2015).

→ **À BÉZIERS**, fermeture de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) (Midi-Libre, 30 octobre et 04 novembre 2015).

→ **À BEAUCAIRE**, augmentation du prix acquitté par les commerçants pour les terrasses des cafés et restaurants de 1,60 € à 5 € (Zone 1, soit une hausse de 68%) et de 6,35 € à 10 € (Zone 2, soit une hausse de 36%) (Forum Républicain).

## 4 | LA MISE AU PAS DE LA CULTURE

Le programme du Front national en matière d'action culturelle ne fait pas dans le détail: préférence culturelle (déclinaison de la préférence nationale), éradication de l'art contemporain, réduction radicale des subventions aux associations, retour aux traditions locales et au patrimoine par opposition à une jeune création jugée à la fois «*nomade et cosmopolite*», valorisation de l'identité au détriment de l'universalité... Le Front national veut organiser la culture et cadrer les artistes. Une série de mesures prises par les maires FN le démontre.

À l'occasion de l'université d'été du FN à Marseille, le 6 septembre dernier, Marion Maréchal-Le Pen a indiqué les consignes du parti en matière de politique culturelle: «*Nous serons les soutiens d'une culture populaire où notre patrimoine et notre identité seront mis en valeur. Nos monuments, notre histoire pétrifiée, qui sont à la fois notre mémoire et notre richesse, qui fascinent le monde entier, doivent être au cœur de notre projet régional*». Elle ajoutera pour se faire bien comprendre «*Vous n'appréciez pas que vos impôts servent à financer les délires d'esprits manifestement dérangés*».



EN CE MOMENT,  
IL Y A UN COMBAT  
QUI NOUS PRÉOCCUPE  
ENCORE PLUS:  
LA MENACE FN.  
QUAND ILS ARRIVENT  
AU POUVOIR,  
ILS COMMENCENT  
TOUJOURS  
PAR LA CULTURE.



Macha Makeïeff,  
directrice de la Criée à Marseille,  
La Marseillaise, 2 novembre 2015

### A | RETOUR

### DE LA CENSURE

La liberté de création s'arrête là où commencent les intérêts du Front national. Les maires frontalistes ont rétabli la censure contre les œuvres et les artistes.

→ **À BÉZIERS**, suppression du festival Fèsta d'Oc sans en informer les organisateurs; diminution des concerts pendant la Féria (Midi-Libre, 28 janvier 2015).

→ **AU LUC**, annulation au dernier moment du Techno Amne'zik Open Air Festival, en dépit des autorisations de la municipalité précédente et des services départementaux obtenues plusieurs mois plus tôt (Var-Matin, 18 juillet 2014).

→ **À VILLERS-COTTERÈTS**, censure du livret d'une exposition consacrée au thème de la montée des eaux et présentée à la médiathèque. Il comportait une œuvre symbolisant «*la montée de l'extrême droite*». La conférence de présentation de l'événement a également été annulée (Le Figaro, 29 septembre 2015).

→ **À FRÉJUS**, fin des abonnements de la bibliothèque municipale à certains titres de la presse, tels Libération et Le Figaro; mais aussi interdiction de l'événement festif de musique électronique «*Funky Family Fes*» (Libération, 15 janvier 2015; Le Figaro, 16 janvier 2015; Technoplus, 19 janvier 2015).



VOTRE CENSURE  
S'INSCRIT  
DANS UNE LIGNÉE  
QU'ON CONNAÎT  
BIEN.



Catherine Corsini,  
réalisatrice du film Belle-Saison,  
Les Inrocks, 21 septembre 2015

→ **À CAMARETS-SUR-AIGUES**, censure contre le film «*La Belle Saison*» qui représente la France aux Oscars.

- Le maire a convoqué le Conseil d'administration du cinéma itinérant «*Ravelin*» qui passe ce film dans la commune. Les membres du CA ont refusé de le déprogrammer. Le maire a alors demandé que l'affiche soit retirée. Nouveau refus. L'affiche du film a donc été censurée dans la commune et l'annonce retirée sur le site de la ville.



- En guise de justification, le maire a expliqué qu'elle était de nature à «*perturber un jeune public*» et a fait valoir «*sa liberté d'expression et son droit à la critique*».
- La décision du maire FN a provoqué l'ire de la réalisatrice Catherine Corsini qui, dans une lettre ouverte lui a suggéré de «*habiller les statues de nues*» ou de «*mettre un voile sur les peintures de Courbet, Manet, Renoir et de tous les peintres qui ont su croquer la nudité avec réalisme*» avant de poursuivre: «*On se demande qui est le pervers dans l'accusation que vous portez au film. Monsieur, votre censure s'inscrit dans une lignée qu'on connaît bien, c'est celle qui, il y a quelques mois voulait faire interdire l'affiche de L'Inconnu de lac d'Alain Guiraudie, celle qui sous couvert de protéger les valeurs familiales, répand les passions tristes et la haine du corps*» (Les In-rocks, 21 septembre 2015).
- En 2015, l'érotisme, fut-il léger, a toujours du mal à être accepté par un maire frontiste dès lors qu'il met en scène une relation homosexuelle...

en scène sexuelle des enfants... (Huffington Post, 10 septembre 2015).

*Un secteur est dans le viseur: l'art contemporain, ces «spectacles étranges et ces œuvres qui interrogent le bon sens» comme on dit au FN. Plus question qu'un fonds régional les achète. Plus question de promouvoir «l'art contemporain transgressif» comme la fameuse œuvre de Paul Mac Carthy exposée Place Vendôme! (France Inter, 28 octobre 2015; Le Fn et la culture, sale temps pour l'élitisme, in Le Monde, 06 novembre 2015).*

## B | CONTRE LES ARTISTES ET LA CRÉATION ARTISTIQUE

- **A MARSEILLE (7<sup>E</sup> SECTEUR)**, le maire s'en prend à une exposition installée à la Friche de la Belle-de-Mai, une pépinière artistique installée dans une ancienne manufacture de tabac. L'exposition présentée, «*Berlinhard*», rassemble des œuvres de deux artistes allemands dont les travaux abordent des thèmes tabous comme la sexualité adolescente, la pornographie, la bestialité ou la pédophilie. Du grotesque, de l'absurde aussi, «*proche de l'esprit du défunt magazine Hara-Kiri*», indique le texte de présentation de l'exposition, interdite aux mineurs non accompagnés.
- «*Il n'est jamais trop tard pour dénoncer l'ignominie de deux pseudos artistes qui doivent revenir à Marseille, qu'ils restent en Allemagne*», scande le maire admettant ne pas avoir vu cette exposition (La Provence, 10 septembre 2015).
  - «*L'art est libre tant qu'il ne franchit pas les limites de l'ignoble*». Le mot «*limites*» ne s'accommode précisément pas avec l'étendue sans fin de l'inspiration artistique qui n'est pas dans le champ du réel (La Provence, 10 septembre 2015).
  - Peu importe, s'il était élu à la tête de la Région, le Front national exigerait des artistes qu'ils s'engagent à respecter un cahier des charges. Les associations culturelles devraient ainsi «*bannir la pédopornographie*» avant toute «*demande et obtention de subventions des collectivités territoriales*». Un préalable dont on peut s'interroger quant à son utilité, puisque la loi sanctionne déjà la mise

→ **A HAYANGE**, le maire fait repeindre, sans autorisation de l'artiste, en «*bleu piscine*» une sculpture qu'il juge trop «*sinistre*»; il refuse la proposition d'une association d'organiser des cours de danse orientale car «*pas compatible avec le FN*»; il supprime des conférences-débats, cafés-philosophie, expositions, ateliers de découverte des arts et de l'artisanat (Libération, 29 juillet 2014; FranceTvinfo, 24 octobre 2014).

→ **A BÉZIERS**, suppression du poste de directeur des théâtres et de la culture de la ville; fin des concerts gratuits de «*Swing les pieds dans l'Orb*»; la gratuité des musées n'est plus réservée qu'aux seuls Biterrois (Midi-Libre, 24 juillet 2014; La Marseillaise, 4 mars 2015).

→ **A COGOLIN**, interdiction d'un spectacle de danse orientale car «*on est en Provence ici, pas en Orient*». Ainsi, tout ce qui n'est pas «*provençal*» n'aurait pas droit de citer à Cogolin? Pourtant, ce ne sont pas les cours de tango ou de salsa latino-américaine qui sont menacés, pas davantage que la valse autrichienne, que la présidente du FN aimait danser avec toute l'extrême-droite européenne à Vienne en janvier 2012 (La Dépêche, 3 octobre 2014).

→ **A VILLERS-COTTERÊTS**, interdiction d'un concert d'un groupe de rock car il ne correspond pas à «*l'image de la ville*» et que le maire n'aime pas trop les messages de ce groupe (Le Monde, 21 mai 2014).

→ **A FRÉJUS**, la municipalité FN exige qu'une quinzaine d'artistes et d'artisans d'art installés dans des locaux qu'elle leur loue à prix modérés participent en contrepartie, et bénévolement, à l'accueil d'enfants de maternelles et d'écoles élémentaires dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires. Sous peine de résiliation de leurs baux, certains artistes participent déjà à des activités périscolaires dans la commune

voisine de Puget-sur-Argens, mais en échange d'un revenu de 25 euros de l'heure, sur la base du volontariat et avec un accueil des enfants dans les écoles, sous la responsabilité des directeurs... (Le Parisien, 30 juillet 2015; La Dépêche, 30 juillet 2015).

→ **À MARSEILLE (7<sup>E</sup> SECTEUR)**: la directrice générale des services a fait ses armes à Margnane comme directrice des affaires culturelles sous le mandat des Megret; plusieurs incidents se sont produits récemment concernant la programmation de l'espace culturel Buisserine - établie par une équipe municipale, mais indépendante de la mairie. Ainsi plusieurs spectacles ont failli être annulés, en raison de l'intervention d'élus frontistes critiquant leur côté trop «*interculturel*». Tel est le cas de la pièce de théâtre *Les pieds tanqués* ou encore du spectacle *À nos morts* (récompensé en 2008 par le prix d'initiative laïque décerné par la MAIF, le CASDEN et la MGEN, et la même année, labellisé «*Année Européenne du Dialogue interculturel*» par la Commission européenne), proposé par la compagnie «*Mémoires vives*» dont la résidence a été contestée par la mairie d'arrondissement (La Marseillaise, 2 novembre 2015).

## C | BAISSÉ DES MOYENS POUR LA CULTURE

Le programme du Front national pour les élections municipales de 2014 mentionnait que le «*rap et la techno, qui ne sont pas des expressions musicales*» seraient «*évidemment privés de tout soutien public*». Dans les villes frontistes, les moyens consacrés à la culture ont été diminués, en particulier pour les associations qui ne sont pas dans la «*ligne*» de la mairie.

→ **À HAYANGE**, diminution de 25000 euros de la subvention à l'Académie musicale hayangeoise au prétexte qu'il n'y a pas que les petits hayangeois qui la fréquentent; suppression des conférences-débats, des cafés-philos, des expositions à la bibliothèque municipale ainsi que des ateliers de découverte des arts et de l'artisanat (Le Républicain Lorrain, 16 avril 2015).

→ **À MANTES-LA-VILLE**, suppression du seul poste de professeur de peinture à l'huile à l'école d'arts plastiques de la ville; le maire déclare ne vouloir soutenir aucun projet au contenu «*subversif, ou transgressif*» (Reportage pour *Les Pieds sur Terre*, France Culture, 18 octobre 2015).

*Wallerand de Saint-Just, candidat FN aux régionales en Île-de-France, a annoncé qu'il souhaitait faire baisser le budget culture de la région de 35 millions d'euros (soit -30% environ): «On ne veut pas d'abandon de l'action culturelle dans la région, on veut la faire maigrir et la modifier» (Huffington Post, 1<sup>er</sup> août 2015).*

## D | LA PRÉFÉRENCE CULTURELLE ?

Le FN a déjà tenté de récupérer la lutte pour l'exception culturelle, comme un avatar de sa «*préférence nationale*». D'évidence, l'exception culturelle (pas uniquement française) est au contraire un combat pour la diversité culturelle, tant à l'échelon national qu'international. Le traité de l'UNESCO pour la diversité culturelle insiste d'ailleurs sur la «*libre circulation des œuvres et des artistes*».

→ **À FRÉJUS**, la municipalité confie l'animation du festival d'été 2014 à la société «*La patrouille de l'événement*» créée le 25 avril 2014 et dirigée par d'anciens militants de l'extrême droite (Mihn Tran Long et Romain Petitjean). Ce marché est renouvelé pour 2015 avec un concert du groupe punk LSD (La Souris Déglinguée) qui a été organisé le 31 juillet 2015 dans les arènes de Fréjus. La première partie, révélée au dernier moment, a été assurée par le groupe identitaire «*In Memoriam*», un des groupes pionniers du rock identitaire français. Créé par des étudiants du GUD dans les années 1990, plusieurs de ses membres sont proches du FN ou du MNR et il a joué pour «*Casapound*», le parti néo-fasciste italien. Sitôt connue, sa présence a entraîné des manifestations d'opposition et des heurts avec la police.

Une preuve de la collision entre le FN et l'extrême droite la plus offensive. Et la démonstration de ce que peut être l'instrumentalisation de la culture par les collectivités frontistes (Marianne, 29 août 2014 et 4 août 2015).

→ **À BÉZIERS**, accueil en grande pompe de l'essayiste Eric Zemmour, invité à disserter dans le cadre d'un cycle de conférences «*pour faire entendre ceux qui pensent autrement que les médias dominants*» (Libération 6 avril 2015).

## 5 | LE PIÉTINEMENT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Front national n'est toujours pas un parti ancré dans la République. Ses valeurs comme ses actions sont autant d'entorses au pacte républicain. Dans les villes qu'il dirige, les actes de stigmatisations sont légion, les propos racistes et xénophobes se multiplient - émanant parfois des élus frontistes eux-mêmes. Un climat délétère empoisonne la vie locale alors que l'opposition municipale et les médias sont désignés à la vindicte...

### A | LES ASSOCIATIONS

#### TRINQUENT

Les associations sont indispensables à l'engagement bénévole, elles tissent du lien social dans les quartiers, accompagnent des projets, proposent des activités pour les familles et les jeunes. Les municipalités frontistes leur font pourtant payer leur cure budgétaire.

- **À MANTES-LA-VILLE**, baisse de l'enveloppe des subventions municipales de 22% pour toutes les associations (Reportage pour *Les Pieds sur Terre*, France Culture, 18 octobre 2015).
- **À BEUCAIRE**, coupes sombres dans le montant des subventions qui passe de 580 000 euros à 424 546 euros, soit une différence de 87 373 euros, en baisse de 27% (Objectifgard 25 avril 2015; L'Humanité, 23 avril 2015).
- **À FRÉJUS**, réduction de 300 000 € (soit -30%) de la subvention de l'AMSL - l'Association Sport et Loisirs - la plus grosse association de la région Paca avec 5 000 licenciés, 20 salariés, 18 éducateurs et 15 employés. Le Président l'a appris par voie de presse, il décidera de démissionner, déclarant: «*Je n'ai pas aimé la forme autant que le fond*». Même diminution pour le club nautique de voile (Var-Matin, 9 mai 2014).
- **À COGOLIN**, 5 associations ont vu leur subvention totalement supprimée: l'Aïkido, les Amis du Coq instruit, les Varois de Paris, Loisirs Nature et le Taekwondo. La subvention allouée au club de basket-ball est passée de 20 000 à 3 000 € (en baisse de -85%) (Var-Matin, 6 octobre 2015, Place Publique, 6 octobre 2015).



**LE FOOTBALL,  
QUI S'EST TOUJOURS ADRESSÉ AUX  
CLASSES POPULAIRES,  
AUX POPULATIONS ISSUES  
DE L'IMMIGRATION, NE REPRÉSENTE  
PAS LA NATION TELLE QUE  
LE FN L'IMAGINE.**



Paul Dietschy, historien du sport,  
FilepacCGT, 26 avril 2015

### B | LES CLUBS DE FOOTBALL

#### SUR LA TOUCHE

- **À MANTES-LA-VILLE**, le maire s'acharne contre le club de football local, le FC Mantois, qui avec près de 1 000 licenciés et une équipe qui évolue en CFA, est l'un des plus grands clubs des Yvelines et de la région parisienne. Avec l'arrivée du maire d'extrême droite, la subvention de la ville est passée en deux ans de 77 500 euros à...15 112 euros - soit une baisse de près de 80%! Pour justifier ses décisions, le maire frontiste n'a ainsi pu s'empêcher de reprocher aux dirigeants du FC Mantois de parler comme des «*z'y-va de banlieue*» (Le Monde, 11 avril 2015; *Ma ville couleur bleu marine*, E Farel, M. Fieschi, M. Gherdane, P. Wallart, Flammarion, page 269).
- **À BEUCAIRE**, Le Stade beaucairois, modeste pensionnaire de division d'honneur régionale (7<sup>e</sup> division nationale), a vu sa subvention municipale baisser de moitié. L'enveloppe financière est passée de 80 500 euros à 40 000 euros - sur un budget global de 130 000 euros. Une mesure drastique qui met en péril l'un des plus anciens clubs du Gard, fondé en 1908. Laurent Quinto, son secrétaire général n'a pu que constater qu': «*apparemment, le FN n'aime pas trop le ballon, on est peut-être un peu trop cosmopolite...*» (Le Monde, 14 avril 2015).
- **À HAYANGE**, la subvention au Football Club s'établit à 10 700 € contre 30 000 € précédemment (La Voix du Nord, 9 octobre 2014).
- **À FRÉJUS**, en deux ans, baisse de 110 000 euros (soit -22%) de la subvention au club de l'Étoile sportive fréjussienne qui évolue en National; la promesse du maire de construire un nouveau stade s'est assortie d'une nouvelle condition: la montée de l'équipe en Ligue 2 - une manière de dégager en touche... (*Ma ville couleur bleu marine*, E Farel, M Fieschi, M. Gherdane, P. Wallart, Flammarion, page 261).

Les relations tumultueuses entre le Front national et le football ne sont pas récentes. Le parti d'extrême droite s'en est toujours pris à l'équipe de France, d'abord accusée d'être trop colorée car il est « artificiel qu'on fasse venir des joueurs de l'étranger en les baptisant équipe de France » (Jean-Marie Le Pen en 1996) ; puis pas assez patriote en prétendant que les joueurs « ne chantent pas ou ignorent La Marseillaise » (idem) ; et enfin ciblée car une partie des joueurs est de confession musulmane (Rue89, 03 juin 2010).

Le Onze tricolore est le reflet des différentes vagues d'immigration qui se sont succédées en France, et non celui d'une France fantasmée par le Front national.

Le parti de Marine Le Pen a toujours du mal à saluer les victoires de l'équipe de France : en novembre 2013, après leur qualification pour le Mondial 2014 lors d'une victoire saluée de toutes parts, le FN a jugé dans un communiqué que ce n'était « ni un exploit ni une fin en soi » (Filapac-CGT, 26 avril 2015).

## C | SÉLECTIVE MÉMOIRE

### COLLECTIVE

Le FN a toujours contesté l'histoire de France : le souvenir de la Révolution française, l'avènement de la République et plus récemment la fin de la guerre d'Algérie. Dans les villes FN, les maires s'emploient à réécrire l'Histoire en manipulant notre mémoire collective. Si l'extrême droite est antisociale, elle est aussi profondément antinationale.

→ **À BÉZIERS**, agenouillement devant une stèle de l'OAS ; renomination de la rue du 19 mars 1962 (date des accords d'Évian et journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc) en rue Hélie de Saint-Marc (qui fut notamment membre de l'OAS et participa au putsch des généraux des généraux en 1961 en Algérie) (Midi-Libre, 5 décembre 2014).

→ **À VILLERS-COTTERÊTS**, refus de commémorer l'abolition de l'esclavage, une cérémonie qui existe depuis 2007, dans cette ville où est mort le général Dumas, né d'une mère esclave à Saint-Domingue et père de l'écrivain Alexandre Dumas. Le maire dénonce ce qu'il appelle une « *auto-culpabilisation permanente* » pour justifier son refus d'organiser la cérémonie puis de la boycotter (L'Express 10 mai 2014).

→ **À HAYANGE**, décision de repeindre en bleu-blanc-rouge les trois wagonnets de mine érigés à l'entrée de la ville en hommage à tous les mineurs de la région, une manière pour le maire de s'approprier ce symbole fort de la Moselle, mais surtout une insulte pour tous les mineurs qui ont immigré à Hayange pour travailler dans les mines de fer et la sidérurgie (Le Parisien, 23 août 2014).

→ **À BEAUCAIRE**, la rue du 19 mars 1962 est débaptisée. Située dans une petite rue pavillonnaire, elle sera désormais dénommée « *rue du 5 juillet 1962* », en mémoire du massacre de

centaines de civils européens et musulmans à Oran. Le maire, par cette décision, supprime une date reconnue par les autorités françaises et un symbole de paix après des années de guerre civile (Midi-Libre, 19 mars 2015 et 5 novembre 2015).

→ **À FRÉJUS**, inauguration d'une stèle commémorant la mémoire de « *ceux qui sont tombés pour que vive la France en Algérie* » qui est l'occasion pour le maire de prononcer un discours à la gloire de l'Algérie française (*Ma ville couleur bleu marine*, E Farel, M Fieschi, M. Gherdane, P. Wallart, Flammarion, page 261).

→ **À FRÉJUS, HAYANGE, MANTES...** retrait des drapeaux européens du fronton de la mairie (Challenges, 6 décembre 2014).

## D | STIGMATISATION

### DES MUSULMANS

Dans les villes frontistes, il ne fait pas bon vivre pour nos concitoyens de confession musulmane, victimes de propos xénophobes mais aussi de décisions politiques qui visent à les désigner comme « *boucs émissaires* » et attiser les haines entre les habitants.

→ **À HAYANGE**, instauration de la « *fête du cochon* », qui exclut de fait les habitants de la ville de confession musulmane ou juive... mais pas les groupuscules d'extrême droite qui s'invitent à cette manifestation municipale censée renouer avec « *la tradition* » et « *l'identité* » ; Volonté du maire de « *déplacer les marchands maghrébins de la zone principale du marché bi-hebdomadaire, pour les installer plus loin* » ; Mise en demeure de fermeture, par courrier officiel du maire, de la boucherie halal le dimanche matin. Pourtant la loi, et un arrêté préfectoral régional, autorise les commerces alimentaires et épiceries à ouvrir le dimanche matin de 9h30 à 13h30 en Moselle. Ce boucher, exerçant à Hayange de-



puis 2008, est l'unique commerçant de la ville à avoir reçu une telle injonction de la Mairie. L'édile avait tenté de justifier discrimination en déclarant qu'il « y a des commerces qui n'ont pas à rester ouverts le dimanche » [tempsreel.nouvelobs.fr 11 et 12 septembre 2015].

→ **À BÉZIERS**, déclaration du maire lors de l'émission « *Mots croisés* » sur France 2, le 5 mai 2015 « *Il y a "64,6 %" d'élèves de confession musulmane dans les écoles publiques de Béziers. Ce sont les chiffres de ma mairie. Pardon de le dire, le maire a, classe par classe, les noms des enfants. Je sais que je n'ai pas le droit de le faire. Pardon de le dire, les prénoms disent les confessions. Dire l'inverse, c'est nier l'évidence* » ; imposer aux dirigeants des mosquées de la ville de signer une « charte » draconienne en six points, laissant croire que les musulmans de Béziers seraient suspects de dérives djihadistes (Le Monde, 3 juillet 2015 ; Le Point, 26 novembre 2015).

→ **À MANTES-LA-VILLE**, obstination du maire à dénoncer un projet de construction d'une mosquée dans la ville, en lieu et place de celle existante déjà, un pavillon trop vétuste qui doit être démolé.

→ **À FRÉJUS**, un arrêté est pris dès octobre 2014 pour suspendre les travaux en cours d'une mosquée. Le tribunal administratif de Toulon annule l'effet de cet arrêté et la construction. À la fin des travaux, le maire refuse cependant d'autoriser l'ouverture de la mosquée au public. En septembre 2015, à la suite de la décision du Tribunal administratif d'ordonner l'ouverture de la mosquée le jour de l'Aïd-el-Kebir, le maire dénonce une « *justice aux ordres* ». (Var-Matin, 27 novembre 2015).

## E | MÉPRIS ET SANCTION

### CONTRE L'OPPOSITION

### ET LES MÉDIAS

→ **À HÉNIN-BEAUMONT** décision du maire à l'encontre de La Ligue des Droits de l'Homme (LDH), qui s'est vu supprimer la possibilité de bénéficier du local mis gracieusement à sa disposition par la mairie, ainsi que de la subvention qui lui était jusqu'à présent versée ; L'opposition municipale est aussi muselée et méprisée : en conseil municipal, les élus de l'opposition sont singés et constamment interrompus. Il n'existe plus d'espace d'expression pour l'opposition dans journal municipal et celle-ci ne peut, « *sous peine de déconvenues* », user du logo de la ville pour des courriers envoyés dans le cadre de l'exercice du mandat – l'actuel maire en a bien utilisé lorsqu'il était lui-même dans l'opposition. Enfin, le maire d'Hénin-Beaumont refuse d'inviter le PCF aux commémorations patriotiques



**CETTE DÉCISION  
TÉMOIGNE À NOUVEAU  
DE LA VOLONTÉ DE METTRE  
AU PAS TOUTE OPINION POLITIQUE,  
SYNDICALE OU ASSOCIATIVE  
DISSIDENTE PAR RAPPORT  
À LA VISION DU MONDE  
DES ÉLUS  
FRONT NATIONAL.**



Pierre Tartakowsky,  
Président de la LDH Libération,  
30 mars 2015

(Le Monde, 08 avril 2014 ; Le Lab Politique-Europe1, 25 septembre 2014 ; L'Humanité 9 mars 2015 ; blog PCF Hénin-Beaumont, 20 juillet 2014).

→ **À MANTES-LA-VILLE**, fin de la mise à disposition d'un local municipal à La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et suppression des aides municipales à l'association : « *C'est un choix politique et symbolique: nous ne souhaitons plus subventionner cette association très politisée. D'autant que la section locale, dirigée par une personnalité d'extrême gauche élue d'opposition, l'est tout particulièrement* », se justifie le maire (Francetvinfo, 31 mars 2015).

→ **À BEAUCAIRE**, interdiction de médias locaux ou nationaux : Midi Libre, Canal+, BFM TV, Le Dauphiné Libéré, Mediapart, Objectif Gard...

- Le Beaucaire Magazine consacre une page entière à vilipender le *Midi Libre* et sa rédactrice en illustrant l'article d'une photographie du quotidien jeté dans une poubelle. Par la suite, chaque magazine municipal contiendra des attaques contre cette journaliste. Elle est insultée et diffamée nommément en public pendant un conseil municipal...

- Un journaliste de Canal+ pour *La Nouvelle Édition* en reportage à Beaucaire pour la fermeture du centre social, se voit refuser - une heure avant - un entretien avec le maire. Motif invoqué : « *On doute de votre objectivité* ».

- Un journaliste d'*Objectif Gard*, accusé de favoriser les opposants à la politique du maire, est considéré comme *persona non grata* en mairie.

→ **À VILLERS-COTTERÈTS**, refus de renouveler la subvention allouée à la CGT (syndicat) et à la FCPE (association de parents d'élèves) au motif que ce sont des « *associations partisans* » - ou plus exactement des associations qui ne sont pas dans les petits papiers de l'équipe municipale (L'Union, 25 avril 2014).

→ **À FRÉJUS**, interdiction d'accès à un journaliste de l'*Express* à sa conférence de presse au soir de l'élection municipale; interdiction à un journaliste de *France Info* d'être présente à une réunion de quartier; à un journaliste de *Var Matin* de photographier l'intérieur du nouveau centre d'animation de Villeneuve; refus à deux associations d'intérêt général - l'Association de défense des travailleurs immigrés (ASTI) et le centre social des Tournesols - de participer en septembre 2015 au forum des associations (Nice Matin, 08 septembre 2015).

→ **À BÉZIERS**, refus de célébrer des mariages quand il s'agit de couples homosexuels, couvre-feu pour les mineurs de moins de 13 ans, entre 23 heures et 6 heures, dans le centre-ville et le quartier de La Devèze - Le tribunal administratif casse la mesure, la réduisant à l'obligation pour la police de ramener les enfants non accompagnés à leur domicile. Une disposition déjà existante; interdiction de cracher sur la voie publique: un «*arrêté anti-crachats*» expose les contrevenants pris sur le fait à une amende de 35 euros. L'édile invoque alors «*la lutte contre les maladies transmissibles par la salive*» et sa volonté de «*rendre la ville plus attrayante*». Cracher dans l'espace public tombe pourtant théoriquement sous le coup de la loi. Un décret modifié en 1942 pris par le gouvernement de Vichy, puis modifié en 1992, l'interdisant déjà... (Midi-Libre, 18 septembre 2014 et 5 avril 2015 Libération 06 avril 2015).

*Le Journal de Béziers, diffuse en une de son numéro du 10 septembre, un photomontage laissant penser que les réfugiés vont envahir sa ville. Le cliché, pris en juin en Macédoine par un photographe de l'Agence France Presse, montre des hommes, des femmes et des enfants s'apprêtant à monter dans un train. Mais sous le titre «Ils arrivent, le dossier des demandeurs d'asile à Béziers», le journal municipal a incrusté deux affichettes sur deux fenêtres du wagon où l'on peut lire «Béziers 3 865 km» et «scolarité gratuite, hébergement et allocation pour tous!» Un nouveau dérapage du maire de la ville qui falsifie une image pour faire croire à une invasion de réfugiés et remettre en cause le droit d'asile.*

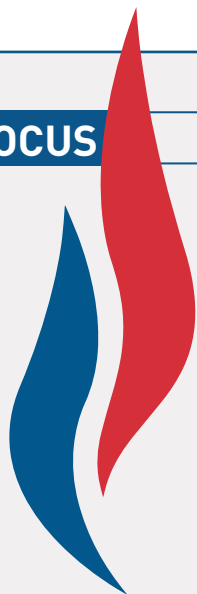
## F | LAÏCITÉ EN OTAGE

Le Front national a lancé depuis plusieurs années une OPA hostile contre la laïcité. Il a transformé ce principe de concorde républicaine en une arme de discordance pour défaire la République. Dans les villes frontistes, loin de célébrer les 110 ans de loi de séparation des Églises et de l'État, on renoue avec l'alliance du trône (municipal) et de l'autel.

→ **À BÉZIERS**, décision de célébrer une messe à l'ouverture de la Féria - une récupération qui suscitera même les réserves du père Luc Jourdan, archiprêtre de la cathédrale Saint-Nazaire, vicaire épiscopal de Béziers «*Je ne pense pas que les citoyens de Béziers, catholiques compris, attendent de leur nouveau maire "une démocratisation de la messe"*», puis d'ajouter «*Il est bon, pour le bien commun de notre ville, que chacun veille à respecter son domaine de responsabilité dans le respect mutuel et le dialogue. Nous serons tous, ainsi, au service de l'ensemble des Biterrois*» (Midi-Libre, 19 août 2014).

→ **À COGOLIN**, à l'occasion de l'installation de la crèche de Noël, le maire d'extrême droite a expliqué qu'il «*défendrai[t] (...) jusqu'à la dernière goutte de [son] sang les racines chrétiennes*» de la France et s'en est pris à ceux qui veulent «*transformer la France en une terre soit laïque soit islamisée*» (Médiapart, 11 décembre 2014).

→ **À FRÉJUS, AU LUC-EN-PROVENCE ET À COGOLIN**, démission, en novembre 2015, des trois maires de l'Association des Maires de France après la publication d'un vade-mecum sur la laïcité qui précise notamment que «*la présence de crèches de Noël dans l'enceinte des mairies n'est pas, du point de vue de l'AMF, compatible avec la laïcité. Elle relève toutefois que la jurisprudence administrative est, encore à ce jour, discordante sur ce sujet*». En retour, les trois maires FN rétorquent dans un communiqué «*À quand l'interdiction de la procession votive, pendant nos Bravades à Cogolin et à Fréjus? Les élus du Front national défendent avec fermeté le principe de laïcité, mais ils n'ignorent pas l'histoire. Il est incontestable que le christianisme est une expression de la culture française*». Un point de vue frappé au coin de la laïcité... (Site du Front national, communiqué du 25 novembre 2015).



**ILS S'OCTROIENT D'INDÉCENTES AUGMENTATIONS**

- **À COGOLIN**: +1 250 € par mois pour le maire (Le Figaro, 24 avril 2014).
- **AU LUC**: +15 % d'augmentation pour le maire et ses adjoints (Le Figaro, 24 avril 2014).
- **AU PONTET**: +44 % d'augmentation pour le maire et +9 % pour ses adjoints (La Provence, 22 mai 2014) - Il a finalement dû renoncer à cette mesure, déclarée illégale.
- **À VILLERS-COTTERÉTS**: + 15,8 % d'augmentation pour le maire – il avait voté contre cette augmentation pour son prédécesseur... (L'Union, 27 juin 2014).

**ILS CUMULENT LES MANDATS**

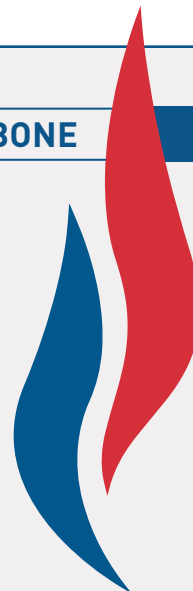
Officiellement le Front national est contre le cumul des mandats, mais dans la réalité, les maires frontistes n'hésitent pas à cumuler...

- 2 maires FN sont sénateurs– Ils n'ont pas attendu 6 mois pour cumuler...
  - 1 maire FN est eurodéputé.
  - À l'issue des élections départementales, le Bureau municipal à Hénin-Beaumont est composé d'un député européen, trois conseillers régionaux (dont deux sont en outre attachés parlementaires d'eurodéputés FN) et trois conseillers départementaux.
- 70% des élus FN du bureau municipal d'Hénin-Beaumont cumulent les mandats...**

**ILS SONT CONDAMNÉS EN JUSTICE**

- 20 % des maires FN ont été condamnés et leur élection annulée.

Dans son document-bilan de 28 pages, le Front national ne fait jamais référence à l'écologie, à la transition énergétique ou à l'économie circulaire. Sur ces sujets, les maires d'extrême droite sont aux abonnés absents, comme le sont aussi leurs collègues, députés et sénateurs, qui ont brillé par leur silence et leur absence, lors des débats sur la loi de transition énergétique, la loi sur la biodiversité... Ces sujets sont des impensés au Front national, à tel point qu'il a en confié la sous-traitance à un énième collectif... Le FN demeure en quelque sorte un parti « fossile ».





## REJOIGNEZ LE COMBAT!

---

À la lecture de ce court mais ô combien indispensable ouvrage, on prend encore plus la mesure de la menace que représente le Front national. L'impact concret de sa politique sur notre quotidien rend encore plus palpable le danger frontiste, au niveau social, culturel, et donc politique.

Alors, que faire ? Tout d'abord, diffuser cet ouvrage, le montrer, le partager, l'offrir, s'en servir. Il est l'ingrédient essentiel et précieux pour tout argumentaire sérieux. Il est une arme à saisir dans la bataille idéologique face à l'extrême droite.

Ensuite, il faut l'actualiser et le compléter, en participant au travail colossal et salutaire de ses auteurs qui sont avant tout des acteurs politiques de terrain. Leur travail est doublement utile : il permet de contrer les discours frontistes et de préparer la reconquête. Il faut donc encourager et soutenir ceux qui sont en première ligne et rejoindre le combat.

Rejoindre le combat, c'est rejoindre les collectifs de vigilance, si vous vivez sous administration frontiste. Rejoindre le combat, c'est documenter aussi les positions et les votes des élus frontistes qui sont dans l'opposition dans vos territoires.

Rejoindre le combat, c'est également rejoindre et animer l'alliance populaire, dont l'un des objectifs premiers est de démocratiser et - comme son nom l'indique - de populariser pour mieux le propulser le combat contre l'extrême droite dans notre pays.

Ce combat ne peut pas se faire uniquement avec des mots et des slogans, il se gagnera aussi et surtout avec des faits et du concret. Oui, il est plus que temps d'affronter le Front de face.

**Jean-Christophe Cambadélis**  
*Premier secrétaire du Parti socialiste*